Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 029-212901417-20260212-060220266-DE

Commune de Loqueffret

L'An Deux mil vingt-six, le 6 du mois de février, à 18h00 , le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Louis Marie LE GUILLOU, Maire .

Etaient présents HAMON Alain, GARIN Pascal, JEFFROY Michel et Mmes ALLAIN Sylvie, CLOAREC Martine et GONZALEZ Marie Paule, QUERE Sabine

Absent excusé : JACQUESSON Bernard,

Absent : COLAS Pierre

Procuration : JACQUESSON Bernard à JEFFROY Michel

Madame ALLAIN Sylvie a été nommée secrétaire de séance assistée de Mr LE PAPE

Nombre de Membres en exercice :	10
Nombre de Membres présents :	8
Nombre de suffrages exprimés :	9
Votes Pour :	9
Votes Contre :	0
Abstention :	

Délibération n°060220266 : subvention exceptionnelle pour les acquisitions pour l'épicerie sociale

Mr Le Maire informe les membres présents que suite à la rencontre de mai 2025, le CCAS de Pleyben sollicite le versement exceptionnel d'une participation pour l'achat de matériel pour le nouveau local de l'épicerie sociale.

Ainsi une somme de 496.50 est demandée pour la participation de la commune de Loqueffret (à savoir 1.5€ par habitants)

Après délibération les membres se sont prononcés comme suit :

9 voix pour , abstentions, voix contre.

Il est donc décidé d'autoriser Mr Le Maire à signer tout document nécessaire au versement de cette subvention ainsi que d'inscrire les crédits nécessaires.

Fait et délibéré le 06/02/2026

Louis Marie LE GUILLOU , Maire

MAIRIE de LOQUEFFRET 29 Finistère